

Assemblée générale 2023

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le samedi 22 avril 2023 à 13 h 30 à l'hôtel de ville de Stoke

Ont participé : Marie-Claire Pelletier, Brigitte Nolin, Nicole Belley, Laval Bérubé, Gilles Bournival, Françoise Champagnat, Claude Charpentier, Suzanne Comtois, Daniel Delorme, Danielle Dubreuil, André Grenier, Pierre Grenier, Sylvain Hamel, Francine Hemmings, Sylvie Landry, Éric Laviolette, Charles Monfette, Hans Peeters, Suzie Plourde, Yvon Poirier, Joane Roy, Johanne St-Cyr, André St-François, Jeanne d'Arc Thivierge, Sam Ean Veary, Gilles Turgeon, Ego Fernandez, Hubert Simard, André St-François.

28 membres présents.

M. Paul Thibault, qui a accepté de présider l'assemblée, assiste à la réunion.

1. Accueil des membres, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La présidente des Sentiers de l'Estrie, Marie-Claire Pelletier, souhaite la bienvenue aux participants et, le quorum étant constaté, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 37.

2. Présentation des membres du conseil d'administration

Marie-Claire Pelletier présente les membres du conseil d'administration.

3. Nomination d'un président d'assemblée

AGA20230422-01

*Sur proposition de Marie-Claire Pelletier, appuyée par André St-François,
IL EST PROPOSÉ QUE M. Paul Thibault agisse comme président d'assemblée.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption de l'ordre du jour

AGA20230422-02

Sur proposition de Gilles Bournival, appuyé par Jeanne d'Arc Thivierge

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour suivant

1. *Accueil des membres, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée*
2. *Présentation des membres du conseil d'administration*
3. *Nomination d'un président d'assemblée*
4. *Adoption de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'AGA 2022 et suivis*
6. *Dépôt du rapport d'activités*
7. *Adoption des actes du conseil*
8. *Adoption des états financiers*
9. *Nomination d'un expert-comptable*
10. *Présentation des perspectives 2023-2024*
11. *Élection des membres du conseil d'administration*
12. *Affaires diverses*
13. *Levée de l'assemblée*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2022 et suivis

Une coquille a été signalée et corrigée séance tenante.

AGA20230422-03

Sur proposition de Gilles Bournival, appuyé par Laval Bérubé,

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

Aucun suivi

6. Dépôt des rapports d'activités

La directrice générale, Julie Denis, et la présidente, Marie-Claire Pelletier, présentent le rapport annuel pour l'exercice 2022 et répondent aux questions des membres.

7. Adoption des actes du conseil

AGA20230422-04

Sur proposition de Suzie Plourde appuyé par Johanne St-Cyr,

IL EST PROPOSÉ QUE l'assemblée générale adopte les actes du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Adoption des états financiers

Ego Fernandez, trésorier, présente les états financiers rédigés sous forme de mission d'examen par M. Luc Léger, expert-comptable, et répond aux questions des membres.

AGA20230422-05

Sur proposition de Gilles Bournival appuyé par Yvon Poirier,

IL EST PROPOSÉ QUE l'assemblée générale adopte les états financiers tels que présentés par le trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination d'un expert-comptable

Considérant que le conseil est très satisfait des services de M. Luc Léger.

AGA20230422-06

Sur proposition de Jeanne d'Arc Thivierge appuyée par Éric Laviolette,

IL EST PROPOSÉ QUE l'assemblée générale renouvelle le mandat de M. Luc Léger comme expert-comptable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Présentation des perspectives 2023

Julie Denis, directrice générale, présente les perspectives et répond aux questions des membres.

Suggestions des membres

Un membre suggère de reprendre les efforts pour la reconnexion du sentier sur le versant Nord du mont Glen.

Un membre suggère que l'organisme gère un groupe Facebook sur lequel les membres pourraient échanger des photos et partager des expériences.

Une membre suggère de mettre en place des actions pour sensibiliser les membres à l'importance de s'impliquer dans l'entretien des sentiers.

11. Élection des membres du conseil d'administration

Suzanne Comtois nomme les membres du conseil qui désirent renouveler leur mandat. Il s'agit de Marie-Claire Pelletier, Maude Couture-Verville, Brigitte Nolin, Georges Tessier et Gilles Turgeon. Ego Fernandez ne sollicite pas de nouveau mandat.

Suzanne Comtois explique que le conseil a reçu la candidature de Laval Bérubé.

Le président demande aux gens présents s'ils acceptent leur mise en candidature. Maude Couture-Verville et Georges Tessier ont accepté préalablement. Les autres nominés présents acceptent tous.

Aucune autre candidature n'est faite par l'assemblée. Le vote n'étant pas demandé, le président les déclare élues par acclamation.

Le conseil sera donc composé de :

Marie-Claire Pelletier	(nouveau mandat de 2 ans)
Brigitte Nolin	(nouveau mandat de 2 ans)
Maude Couture-Verville	(nouveau mandat de 2 ans)
Suzanne Comtois	(reste 1 an au mandat)
Sandra Labbé	(reste 1 an au mandat)
Hubert Simard	(reste 1 an au mandat)
Laval Bérubé	(nouveau mandat de 2 ans)
Georges Tessier	(nouveau mandat de 2 ans)
Gilles Turgeon	(nouveau mandat de 2 ans)

12. Affaires diverses

AGA20230422-09

Sur proposition de Gilles Turgeon, appuyée de Marie-Claire Pelletier,

IL EST PROPOSÉ de remercier Ego Fernandez pour sa participation au conseil d'administration et son travail de trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente des Sentiers de l'Estrie, Marie-Claire Pelletier, remercie de nombreux employés et bénévoles.

13. Levée de l'assemblée

À 15 h 33, tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, le président de l'assemblée appelle une proposition pour lever la séance.

AGA20230422-10

Sur proposition de André St-François, appuyé de Gilles Turgeon,

IL EST PROPOSÉ de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Gilles Turgeon
Secrétaire